



**SOUTIEN DE
L'UNIVERSITÉ
A LA PÉDAGOGIE**
— SAINT-ÉTIENNE

Offre de formation

Nouvel-le enseignant-e chercheur-e (NEC)

En tant que nouveaux arrivants, vous bénéficiez du dispositif de formation mis en place à destination des enseignant-es et enseignant-es/chercheur-es nouvellement recruté-es à l'Université Jean Monnet. Cette formation est obligatoire pour les nouveaux arrivants.

Objectifs

- Concevoir des activités de formation ;
- Proposer des activités pour développer et soutenir la motivation des étudiant-es ;
- Scénariser un enseignement ;
- Intégrer des outils numériques dans la scénarisation d'un enseignement.

Compétences développées

- Adopter une représentation de l'acte d'enseigner et d'apprendre susceptible de rendre son activité d'enseignement la plus efficace possible ;
- Planifier et mettre en œuvre des activités d'enseignement (choix et articulation des objectifs, des méthodes d'enseignement, des contenus, des supports, etc.) pertinentes, efficaces et efficientes ;
- Animer et gérer les interactions dans des groupes d'étudiant-e-s de tailles diverses ;
- Développer une pensée réflexive à l'égard de sa pratique pédagogique.

Différents parcours seront proposés pour cette année de formation.

Décret n° 2017-854 du 9 mai 2017 applicable dès septembre 2018

“ Les maîtres de conférences sont nommés en qualité de stagiaire pour une durée d'un an par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ils bénéficient, au cours de cette période de stage, d'une formation visant l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires (...)”

“ Au cours de leur formation, les maîtres de conférences sont déchargés d'un sixième du service d'enseignement (...). Ils ne peuvent pas effectuer d'enseignements complémentaires pendant cette période ”.

“Au cours des cinq années suivant leur titularisation, les maîtres de conférences bénéficient, sur leur demande*, d'une formation complémentaire à celle mentionnée (...), visant à l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier. A ce titre, ils bénéficient, sur leur demande, d'une décharge d'activité d'enseignement.(...)”

“ Le volume total cumulé de cette décharge sur l'ensemble de la période de cinq ans (...) ne peut excéder le sixième d'un service d'enseignement annuel ”.



**UNIVERSITÉ
JEAN MONNET**
SAINT-ÉTIENNE

Pour tout renseignement complémentaire :
sup-ujm-formation@univ-st-etienne.fr

Un tronc commun d'ateliers sera proposé, constitué de briques essentielles de formation pédagogique. Un entretien sera proposé à chaque enseignant afin de préciser son projet de formation pédagogique et individualiser au mieux son parcours.

L'offre de formation présente un panel diversifié d'ateliers pédagogiques. Vous serez amené à en choisir à minima 2 pour compléter votre formation, ou faire le choix d'un accompagnement pédagogique individualisé répondant plus spécifiquement à votre projet de développement. Cet accompagnement comportera plusieurs rencontres dans l'année. Le choix n'est cependant pas exclusif. Ce parcours de formation réalisé occasionnera une prise en charge de 20h équivalent TD dans le service annuel d'enseignement de l'enseignant-e pour l'année 2017/2018.

Agenda

POUR TOUS

09 Octobre 2017	Soutenir la motivation des étudiants d'aujourd'hui	3 h - 8 h 30-11 h 30
09 Octobre 2017	L'alignement, un concept clé en pédagogie universitaire	3 h - 14 h-17 h
16 Octobre 2017	Rendre les étudiants actifs, c'est possible !	3 h - 8 h 30-11 h 30
14 Novembre 2017	Usages pédagogiques de Claroline Connect	3 h - 8 h 30-11 h 30
Octobre/novembre 2017	Entretiens pédagogiques avec un conseiller pédagogique	1 h

AU CHOIX OU LES DEUX EN PARALLÈLE - ENTRE DÉCEMBRE ET FIN AVRIL

Accompagnement individualisé avec un conseiller pédagogique (2 ou 3 rencontres) avec suivi d'un projet pédagogique

2 ateliers au choix dans l'offre globale de formation / 8h

POUR TOUS EN FIN D'ANNÉE UNIVERSITAIRE

22 Mai 2018	Evaluer, et améliorer son enseignement.	3 h - 8 h 30-11 h 30
22 Mai 2018	Analyse de pratique pédagogique réflexive et co-développement.	3 h - 14 h-17 h

Pour tout renseignement complémentaire : sup-ujm-formation@univ-st-etienne.fr

